

Réaliser les travaux d'élevage à l'aide d'un chien de troupeau et avec chien(s) de protection

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINES SESSIONS :**
du 17 au 28 mars 2025

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Eleveurs
- Bergers, aide-bergers
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**
Avoir 18 ans

 de satisfaction
(2024)

 de recommandation
(2024)

 de réussite
(2024)
16 sur 16 présentés

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les capacités des chiens de travail pour la conduite et la protection du troupeau
- Donner aux chiens de conduite et de protection leur place dans l'élevage
- Se doter d'un chien de conduite adapté à ses besoins
- Introduire un chien de protection dans son troupeau

CONTENU DE LA FORMATION

- Les différentes races de chiens, leurs qualités respectives
- Les différents types d'élevage nécessitant une conduite appropriée
- Les méthodes pratiques de dressage adaptées à l'éleveur
- La pratique avec un petit troupeau et un chien (voire votre chien)
- Les règles permettant une intégration réussie du chien de protection dans le troupeau

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours et d'ateliers pratiques avec un petit troupeau et des chiens

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur cfppa-die.fr, cliquer sur le bouton 

Sur Moncompteformation selon les CGU.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : observation du candidat lors des ateliers pratiques de conduite et explicitation des pratiques réalisées par le candidat

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser des travaux d'élevage à l'aide d'un chien de troupeau" du BP REA
(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activées visées : conduite de chiens de berger, protection de troupeaux contre la prédation

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Caroline BRETON, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation